Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

| | Coloured covers / Couverture de couleur | | | Coloured pages / Pages de couleur |
|---|--|----------------------|---|--|
| | Covers damaged / Couverture endommagée | | | Pages damaged / Pages endommagées |
| | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | | | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| | Cover title missing / Le titre de couverture manque | ~ | 2 | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| | Coloured maps / | | | Pages detached / Pages détachées |
| | Cartes géographiques en couleur | / | | Showthrough / Transparence |
| | Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d | | | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents | | | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| | Only edition available / Seule édition disponible | | | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que |
| | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | | certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| / | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | Pagination continue. | | |

Vot. 7 ACCUPATION STATE

OLUMBURED. CALABETTE OM

Nov. 58

LA VILLE DES AUMONES, Tubleau des œuvres de charité de la ville de Lyon.

V .- REFUGE DE NOTRE-DAME-DE-COMPASSION PROVIDENCE DE L'HOSPICE DE L'ANTIQUAILLE.

Quel hideux tableau présente la plupart de nos grandes cités dans cette multitude de malheureuses vi times de la débauche et d'une infâme prostitution! Quel spectacle déchirant que celui de ces infortunces que la paresse, l'amour de l'oisiveté, la honte d'une première faute, la faim peut-être, précipitent dans l'abime de l'immoralité pour ne recueillir bientôt, pour tout fruit de leurs honteux déportements, que d'affreuses maladies qui les rongent, les vieillissent à la fleur de l'âge et les conduisent lentement au tombeau, au moment où la société avait droit d'attendre d'elles des exemples de vertu et un travail opiniatre. En vain les magistrats de notre charitable cité ont-ils ouvert un asile à ces honteuses maladies, en vain la science médicale multiplie t-elle ses efforts pour arrêter les progrès rapides du mal; à peine ses malheureuses ont-elles renouvre une santé chancelante, que semblables à des animaux infects, elles retournent à leurs premiers vomissemens et se trainent de nouvenu dans la fange du vice.

Comment en serait-il autrement ? Une criminelle cupidité veille, pour ainsi dire, à la porte de l'hospice consacré à la guérison des plus honteuses maladies, et entraine dans les antres de la débauche les mulheureuses qui viennent de reconvrer la santé. D'ailleurs si le remords eut pu entrer dans leur cœur pendant leur séjour à l'ho-pice, que peuvent-elles devenir à leur sortie, n'ayant pour toutes connaissances que les compagnes de leur lubriente, que les témoins approbateurs de leur criminelle industrie, n'ayant toutes que le goût de la vanité et l'amour de la paresse ? la rechute n'est-

elle pas indispensable, nécessaire?

En vain les pieuses Sœurs hospitalières de l'Antiquaille chargées de leur donner des soins pendant leur maladie, leur représentent-elles l'immoralité de leur conduite, le profund avillissement dans lequel elles se jettent par leur hideuse profession, en vain de sages ecclésiastiques par des discours pathétiques cherchent-ils à réveiller la voix puissante du remords dans ces consciences endurcies, helas! p'us d'une fois, on vit avec une douleur mêlée d'une douce espérance quelques-unes de ces jeunes infortunées, répondre par des larmes abondantes à ces pieuses exhortations, et demander un asile pour s'y retirer à l'abri des dangers, y apprendre un état et y mener une vie chrétienne. En 1824, l'abbe Dupuy, chapelain de la cathédrale, témoin journalier de tant de profondes misères, dépositaire secret des remords de p'usiours de ces jeunes victimes de l'immoralité publique, conçut le charita-ble projet d'ouvrir un refuge à celles qui voudraient s'éloigner du monde et vivre dans la retrane pour pratiquer la vertu dont il cherchait par ses salutaires exhortations à leur inspirer l'amour et la pratique. Mais que de difficultés à vaincre pour arriver à ce but ! Par quel moyen trouver les secours nécessaires pour entreprendre une œuvre hérissée de tant d'obstacles? Com ment interesser en faveur de ces malheureuses créatures les âmes vertueuses devant qui on ose à peine prononcer leur nom? Mais le zèle de la charité chréticune triomphe de toutes les répugnances les plus légitimes, ce semble, de la nature. Le jeune abbé Dupuy adopte, pour ainsi dire, ces infortunées dont le monde chrétien ne veut pas même entendre parler; il les recommande avec un saint enthousiasme à quelques personnes charitables, il plaide la cause du crime repentant, il montre à la piété sincère de quelques dames Lyonnaises des ames à convertir, à préserser désormais de la contagion du vice, et sans plus tarder il place quelques-unes de ces victimes pé nitentes dans un appartement de la rue des Fossés, faubourg de Saint-Irénée. D'abord elles ne sont que quatre, bientôt elles sont quinze; à force de peines, de courses et de fatigues, il leur procure du travail, et la sage administration de l'Inspice de l'Antiquaille, pour encourager de zèle du jeune ecclésiastique, fournit le pain nécessaire à leur subsistance. Mais, hélas! la mort vient bientôt srapper le pieux abbé Dupuy, il n'a fait que jeter les son-dements de son œuvre, et il meurt à la peine... Cependant les conversions se multiplient, le local de la ruc des Fossés n'est pas assez vaste, l'œuvre naissante est transférée dans la rue de Trion par les soins de l'abhé Lafay et de quelques dames qui s'intéressent au succès de la bonne œuvre, et la trenta jounes personnes rounies se livrent avec calme aux exercices de la prière et d'un travail continuel sous la direction des sœurs hospitalières de ne s'ouvraient que pour faire entendre des chants huleux, ou des parcles

l'Antiquaille qui, ayant contribué à leur conversion, chercher t par leurs sage : conscils et par leur douceur, à assurer leur persévérance.

Mais bientôt ce local devient encore trop petit, une maison entière, bâtie sous les jardins même de l'Antiquaille, est affectée à servir de refoge aux jeunes converties; les heureux surcès obtenus depuis trois ans ont excité le zele charitable des Lyonnais. 1830 arrive, l'abbé Lafay, aumônier de l'Anriquaille, est remplacé par l'abbé Marcel, qui se voue avec une ardeur sans mesure à consolider l'œuvre naissante. Un appel général est fait à toutes les â nes généreuses et compatissantes de la ville, pour augmenter les moyens qui doivent assurer l'existence du Refuge de l'Antiquaille; de pieuses dames se mettent à l'œuvre, elles avancent sans intérêt d'immenses capitaux pour acheter une maison plus favorable encore à l'établissement nouvenn ; elles souscrivent de leurs noms des engagements qui peuvent devenir ruineux; des constructions sont entreprises pour faciliter l'exécution des projets concus avec sagesse et maturité. Afin de subvenir à toutes ces depenses, des souscriptions sont faites, une pieuse industrie appelle au secours du nouveau Resuge de charitables loteries. L'établissement est mis avec l'agrement de l'autorité ecclésiasique, sons le puissant patronage de Notre-Dame de Compassion : la Mère des Sept-Douleurs procurera à chaque dame pieuse, qui travaille avec zèle pour l'œuvre, sept souscripteurs à dix francs par année; et en 1839, au mois d'octobre, le nouvel asile est ouvert, dans la rue de l'Antiquaille, à quatre-vingt-dix jeunes personnes qui s'occupent avec un empressement admirable de diminuer les charges de leurs biensai-trices par un travail actif et assidu. MM. les administrateurs de l'hospice de l'Antiquaille se sont fait un devoir de céder la direction de la Providence ainsi fondée à un conseil de dames choisies parmi les souscripteurs. Mais on voit avec plaisir qu'ils aident toujours de leurs conseils et de leur puissante protection cette œuvre charitable si digne de leur intérêt et de celui de toutes les ames honnétes.

Il est peu d'établissements qui méritent autant d'intérêt que celui de Notre-Dame de Compassion. Fournir un asile pieux au crime repentant, mettre à l'abri de nouvelles fautes celles qui déjà en ont été les malheureuses victimes, faire persévérer dans la route de la vertu les jeunes cœurs qui peuvent encore donner de beaux exemples à la Religion et à la société, montrer dans l'avenir à ces pauvres filles égarées ou coupables, une complète réhabilitation avec leurs familles, leurs connaissances, leur patrie : est-il une œuvre plus belle, plus digne du zèle et de la charité des âmes vertuenses?

Que les secrets desseins de Dieu sont admirables! Quel homme eût pensé que l'excès de la perversité, que les suites honteuses du vice devinssent un moyen de salut, un motif de conversion pour les malheureuses victimes de la prévarication publique! Et c'est sur la sainte montagne, près de l'antique sanctuaire consacré à celle que la terre invoque avec une filiale confiance, sous le nom de Refuge des pecheurs, qu'est établi l'asile où de nouvelles Madeleines viennent pleurer leurs égarements passés. Heureuse pensée qui semble avoir voulu rapprocher de Marie celles que le vice avait vouées d'abord à la honte et à l'infamte! Qui oserait ne pas respecter celles que Marie couvre de son manteau virginal? Qui n'admirerait i'œuvre de la grâce dans cette multitude de jeunes infortunées, qui après avoir si criste leur innocence à la corruption du monde, trouvent dans le repentir et la pénitence leur sauve-garde contre les rigueurs de la justice divine, et une piete toute chretienne dans les cœurs religieux et charitables. Coupables, elles firent rougir la Religion qui ne s'occupait d'elles que pour demander à Dieu leur conversion; pénitentes, elles sont des modèles vivants qui nous apprennent que la paix du cœur se trouve dans le repentir, et que le Ciel se réjouit de la conv. r ion d'un pécheur.

Quelle ample matière de réflexions morales et religieuses présente à l'esprit observateur le contraste de l'hospice de l'Antiquaille et du Refuge de Notre-Dame de Compassion ? Là, le vice dans toute sa laideur accablant de souffrances atroces de jeunes victimes de la déhauche qui portent sur leurs figures pâles et livides les stigmates de l'immoralité; la, encore on respire un air empesté qui est bien récllement celui de la corruption, on serait mieux en plein air, au milieu d'un vaste cimetière couvert d'ossements arides. Ici, au contraire, les germes d'une nouvelle innocence, celle du repentir, semblent s'épanouir sur des visages ouverts et modestes ; on voit que la Religion a passé par là, qu'elle a travaillé ces jeunes cœurs qui s'ouvrent à l'espérance ; de saints cantiques sortent de ces levres purifiées qui naguère tos les figures, fruit du travail et de la vertu, annonce le calme des cours et mettre à co bureau.

la tranquillité des ames.

Car, il faut bien qu'on le sache, l'entrée du Resuge est parsaitement libre il est le prix d'un commencement de repentir sincère et d'un désir de conversion parfaite; aulle coaction n'est exercée sur les infortunées malades, il est conseille à celles qui redoutent de nouvelles chutes dans le monde, maijamais imposé. De même, une fois admises dans le charitable asile, les portes n'en sont point fermées comme celles d'une prison, elles sont libres d'en sortir, seulement elles ne sont pas libres d'y entrer une seconde fois. Aprèquelques années d'épreuves et de travail, les jeunes repenties fortifiées ilans la vertu, sont placées dans des ateliers chrétiens, les dames bienfaisantes qui leur ont fourni un asile ne les perdent pas de vue, elles les visitent, les encouragent, leur donnent de sages conseil-, et quelquefois même leur procurent d'utiles établissements, de saintes alliances, et celles qui d'abord avaient ôté un sujet de scandale nour le monde, deviennent ainsi des mères de familio plaines de vertu et de picté.

Le chapitre suivant au prochain numéro:

CIRCULAIRE.

Bureau de l'Education, Montréal, 29 avril, 1844.

Messieurs, - Je vous envoie ci-inclus un tableau des Fcoles de voire pa roisse montrant, le montant auquel a droit chacune de ces Ecoles. La somnie sotale allouée à ces écoles est de L-que vous trouverez entre les mains -commissaire spécial, chargé de la distribution de l'argent des écoles pour l'arrondissement où vous vous trouvez:

Comme sur les rapports, qui ont été transmis à ce biireau, les écoles ne son pas toujours désignées par les Numéros d'arrondissemens, probablement par ce que dans bien des cas, les paroisses et townships n'ont pas encore été divises en arrondissemens, ai désigné les Ecoles par le nom du maître de chaque

ácole.

Pour abréger le travail, lorsque une école à été terne succressivement par plusieurs instituteurs, je n'ai ordinairement mis dans mes tableaux que le nom du dernier pour désigner cette école. Il est bien entendu que cet instituteur ne doit avoir que sa quote-part de la somme allouée pour le sou tion de cette école au prorata du temps qu'il l'a dirigée.

L'instituteur qui a fait l'école pendant toute l'année, n'a pas plus que ce lui qui ne l'a faite que neuf mois, ce temps étant tout ce que la loi exige Do même, une école tenue par plusieurs intitut purs, n'est comptée que comme une seule école, quelque considérable que puisse être le nombre des écoliers

L'octroi a été distribué aux différens arrondissemens d'après la période d'instruction pendant l'année 1843, et le montant payé à chaque maître, de manière cependant qu'en aucun cas il n'a été alloué plus de £20 pour une acele.

J'ai pris pour base de la rétribution des £30,000 entre les différens districts municipaux, le recensement de 1831. Lorsque les écoles d'un district on absorbe plus que la somme à laquelle il avait droit, en allouant £20 aux écoles qui avaient été tenues neuf mois et plus, et pour lesquelles il avait été payé au moins une somme égale, j'ai fait subir aux écoles de tout le district une déduction proportionnée au temps que chaque école a été tenue et

à la somme payée à l'instituteur.

Comme souvent les maîtres n'ont pas été engagés régulièrement par les commissaires, qu'ils ne sont pas encore tous convenablement qualifiés, qu'ilne pouvaient pas compter surement sur l'octroi du gouvernement, qu'enfin, dans bien des cas, les commissaires ou autres amis de l'éducation leur ont payé tout ce dont ils étaient convenus sans leur rien laisser espérer du gonvornement, MM. les commissaires, on la majorité d'entre eux, dans les cas zi-dessus, pourront, comme il leur a été permis de le faire pour l'octroi de 1812, employer en tout ou en partie la part qui révient à chaque école pour le soutien de la dite école. Ils sont autorisés à en agir ainsi par les Hauses VII. et XII. de la loi des écoles de 1841, et surtout par une loi par sée dons la dernière session du parlement, qui, nyant approuvé la manière dont les deniers ont été distribués pour 1842, permet encore le même mode A'action pour 1S43.

Il est entendu cependant que, dans ce cas, l'argent doit être dépensé pour le soutien de l'école de l'arrondissement pour lequel il est accordé, et non ailleurs, ni autrement, tel qu'à récupérer des individus pour des dépenses qu'ils auraient encourues pour le soutien des éco'es. Par la loi passée dans la dernière session, les commissaires des écoles sont tenus de rendre compte de le manière dont ils ont employé la part de l'octroi mise entre leurs mains pour l'objet de l'éducation tant pour 1842 que pour 1843, et ils sont pries de le faire aussitôt que posible, afin Je mettre ce burcau en état d'on faire rapport au gouvernement pour la prochaine session législative. Voyez tableau No 5, à la fin des instructions dont il vous est envoyé copie

avec la présente. Mulgré la latitude donnée aux commissires pour la distribution des deniers, Vest pourtant l'esprit de la loi que l'argent soit employé pour rémunérer et encourager les maîtres dument qualifiés. Je ne saurais, dans l'intérêt de l'éducation, trop exhorter MM. les commissaires à rétribuer ces maîtres aussi libéralement que possible. Dans les cas où i's donneront ainsi de l'ar-

d'obscénité et de blasphèmes ; ici, encore, cet air de bouheur print sur tou-formule No, 6, annexée nux instructions ci-dessus mentionnées, et le trans-

Pai l'honneur d'eure. Messieurs. Votre très humble et très obéissant serviteur, J. B. MEILLEUR.

BULLETIN,

Départ de Missionnaires. — Circulaire aux Commissaires d Ecoles. — Révolte. d'Italie. - Emcules de Philadelphie.

M. Moreau et le R. P. Laverlochère sont partis, mardi dernier, pour la mission de Temiskaming. Le même jour le R. P. Beaudrand et M. Hugha vicaire de So? , sont également partis pour les missions des townships de

Nous nous empressons de publier aujou d'hui une circulaire de M. le doneur Meilleur äux Commissaires des écoles, dans laquelle il annonce que les instituteurs sont maintenant libres de toucher leur part d'allocation du gouvernement. Cette circulaire est accompagnée d'un petit livret qui renferm. plusieurs instructions importantes pour MM, les commissaires et un ré un é de leurs devoirs, avec des tableaux on formules pour faciliter aux syndice la gestion des écoles. Nous tâcherons d'en parler plus au long dans notre prechain numéro et peut-être, vu son importance, nous déciderons-nous à la publier dans son entier.

Depuis notre dernier No. nous n'avons pas été peu surpris, en parcourant nos journaux d'Europe, de découvrir que les farieux libéraux ou révolutionnaires d'Italie dont nous avons parle, étaient fortement soupçonnés d'étre de connivence, yous ne dévineriez jamais avec qui, hé bien, c'est avec le premier despote du temps, e fameu Autocrate du Nord, le czar Nicolas, que nos libéraux du jour citent sans cesse comme le nec plus ultra nnie. C'est ici qu'on doit dire : Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es. Nou : avons toujours été convaineu et nous le sommes aujourd'hui plus que jamais, que c'était ceux qui criaient le plus fort à la tyrannie, à l'intolérance, au despotisme, qui étaient les moir a libéraux, les moins tolérans et les plus absolus quand une fois ils étaient acrivés au pouvoir. Comme ce n'est le plus souvent que la jatousie, l'orgueil et l'égoïsme qui les fait parler et agir, il n'est pas étonnant de les voir soupçonneux, exigeans et despostes quand une fois ils sont arrivés au poste que l'ambition seule le plus souvent leur faisait convoiter. Gar à quoi se reduisent presque toujours les eris de liberté, égalité, tant de fois répétés par les démagogues, comme des: mots magiques pour tromper le crédule vulgaire qui paye toujours lui-môme de son sang et de ses biens les sottises que ces hableurs de profession lui font commettre? Qu'on y fasse attention et on verra que cela veut dire, ôtez nous ces gens-là, pour que nous nous mettions à leur place : et le pauvre peuple se laisse duper la vingtième fois, comme la première. Car en vérité serait-on assez bon, si on refléchissait, serait-on assez bon, de croire qu'il peut se former un état de chose où il ne sera peux nécessaire de payer les frais du gonvernement, de la justice et de la religion, qu'il n'y aura plus de pauvres ni de serviteurs, que tous scront égaux et libres de faire ce qu'ils voudront, que tous les biens seront commune, etc, etc. Ce sont de cee utopies aussi impossibles à obtenir en ce monde, que l'égalité et l'uniformité de goût, de caractère et d'intelligence parmi les mortels.

On est peut-être tenté de savoir ce qui peut avoir amené cette liaison de Compercur de Russie avec nos prétendus patriotes d'Italie. Nous pourrions répondre que, se ivant nous, les gouts et les incl. Lons réciproques auraient pu suffire. Mais il est une autre cause qui mérite d'être signalée ici et qui, tout en démasquant la turpitude de ces démagagues, n'en démontre que plusévidemment la vérité que nous signalions dans notre dernier article, lorsque nous disions que le catholicisme était le boulevard des libertés du peuple. Voici donc ce qu'on signale comme motif de ralliement entre e czar et la Jeune Italie. Le despote du nord paye nos libéraux à la mode pour faire bouleverser et révolutionner l'Italie, afin de se venger de la cour de Vienne et du Pontife Romain qui, seul au monde, a osé résister au puissant ezer, at les nolitiques croient y appercevoir encore dans Nicolas le dessein de disposer les choses de manière à pouvoir présenter comme roi d'Italie le fils d'Eugène Napoléon, devenu l'époux de sa fille. D'après ces données, ce agrait dons les sons-culottes à la solde du despote du nord, qui, indigné de trouver dans le chef de l'Eglise un obstacle à son ambition, a enfin trouvé ces âmes véant aux maitres, ils voudront bien prendre un reçu en duplicata d'après la finales pour servir sa tyrannie, son despotisme et son fanatisme, qu'on voudrait nous présenter comme les descendans et les imitateurs des Fabricius, des Camillo-et d's Regulus et comme des modèles d'indépendance, de liberté et de tolérance.

Probablement qu'on ne tardera pas non plus maintenant qu'on a commenaé, dans la république modèle à s'égorger, à brûler les églises, les séminaires et les couvens, et à persécuter la religion catholique; on ne tardera pas, croyons-nous, à crier au fanatisme à l'intolérance, au-despotisme des entholiques. On va nous régaler sans doute de quelques-unes, de ces éloquentes tirades sur la libéralité et la tolérance de nos voisins, de ce gouvernement modèle, de ce pays de la liberté, du bonheur qu'on y goute, de la tranquillité et de la sécurité dont on y jouir et surtout de l'égale protection pour tous les culter. Car ordinairement, par le temps qui court, il faut prendre le contre-pied des rapports, si on veut avoir la vérité. Quoiqu'il en soit, si •1 veut en croire ceux qui sont sur le heu du désordre actuel et qui n'était pas encore fini aux dernières nouvelles, les épouventables, désastres dont Philadelphie est aujourd'hui la victime viennent originairement de la contrainte qu'on a voulu exercer sur la conscience des catholiques en voulant les forcer d'admettre dans leurs écoles, comme livres de lecture, des bib'es falsifiées. Les Natifs Américains qui, comme l'on sait, veulent maintenant sommencer à traiter les étrangers en Parias, ont été bien aise d'attaquer les Irlandais sur un point dont ils savaient qu'aucun catholique ne peut se-dégartir et sur lequel il ne peut tronsiger avec sa conscience sans être renégat, afin de les faire passer pour des intolérans, des fanatiques et des bigots, et de se donner par là une couleur de raison auprès des incrédules et des ennemis Aufcatholicisme. Nous l'avons déjà dit: In foi catholique est une foi vive et non une foi morte ou indisérente. Elle eroit par conviction et non par circonstance. C'est la soi des martyrs. Elle sait soussir, elle sait mourir, mais elle ne sait pas transiger.

Aux dernières nouvelles, autant qu'on avait pu s'en assurer, il y avait 2 églises, 2 pensionnats, 2 presbytères, I séminaire, 81 maisons appartenant aux Irlandais ou aux Catholiques et 1 marché, en tout 89 bârisses brûlées, actimées à environ 350,000 piantes. Nous tâcherons de donner des détails dans notre prochain numéro.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Don:—Sin Excellence le Gouverneur Général a contribué de la somme de £10 pour aider à l'érection d'une nouvelle Eglise Catholique à Frampton Est.

Aurore.

ANGLETERRE.

Hommage rendu à l'Exlise catholique par les théologiens d'Oxford.— Le premier ministre d'Angleierre a fait à la tribune de la Chambre des Communes, à l'occasion de la discussion récente sur la situation de l'Irlande, une déclaration dont il n'a pas cru devoir développer les morifs, mais dont on appréciera aisément la portée, Sir R. Prel a déclaré qu'il maintiendrait, par tous les moyens, la suprématie de l'i glise anglicane en Irlande, quoiqu'il ait demeuré par plusieurs orateurs que cette suprématie d'un culte répudié par les sept houtièmes de la nation irlandaise, coit une des principales causes du malaise et des malheurs de ce pays.

Il serait ridicule de penser qu'un ministre anglais s'obstine ainsi à mainteair un état de choses odieux, pour le plaisir d'entretenir en Irlande un ferment de discorde religieuse et d'agitation politique. Non, le gouvernement
anglair altrop d'intérêt à voir se calmer le courroux si fortement irrité de
l'Irlando pour négiger les moyens qui lui permettraient d'auteindre ce but.
Or donc, quand, reconnaissant lui-même l'anomalie de la situation religieuse
fuite à l'Irlande à une époque de per-écutions, il recule devant le seul moyand'y porter remède, c'est que les passions que calmerait, en Irlande l'aapption d'une grande et sage mesure, feraient lever sur l'Angleterre une de
ces tempêtes populaires qui ébranlent les institutions les plus solidement établies. La déclaration de sir R. Peel dit implicitement: "Abolir la suprématie anglicane en Irlande, c'est l'abolir en Angleterre; c'est rescinder la
aonstitution, c'est briser tous les liens qui unissent l'Eglise à l'Etat; or, l'Angleterre n'est pas mûre pour cette révolution."

Il est évident que le jour où la liberté des cultes serait acco dée à l'Irlande, les dissidens de l'Angleterre, c'est à dire les membres de toutes les sectes qui ne sont pas l'établissement anglican, souléveraient une de ces agitations populaires contre lesquelles les gouvernemens lautent en attendant l'heure où il leur faut céder. L'abolition de la suprématie protestante serait une acte de justice; les événemens le préparent, et si les symptômes que présente la situation religieure de l'Angleterre ne nous trompeut pas, la génération présente pourrait bien en être témoin.

En rendant compte dans nos colonnes des idées et des sentimens catholiques que professent les hommes les plus éminens de l'Eglise anglicane, nous nous sommes faits l'écho des plaintes et des gémissemens que leur arrache l'esclavage auquel leur Eglise se trouve réduite.

Ces sentimens se propagent et acquièrent chaque jour plus de force dans le peuple sincèrement religieux de l'Augleterre. Il est assez probable que le jour où le clergé anglican demandera des réformes qui lui seront refusées par l'Etat, il s'opérera une seission éclatante, et que la suprématie anglicane sera renversée. Déjà le Record, une seuille de Londres connue comme l'organe du clergé anglican qui sorme le parti évangélique, parle d'un prejet de schisme dont la réalisation établirait en Angleterre une Eglise anglicane libre, c'est à dire qui secouerait le joug du pouvoir séculier. Quoiqu'il advienne de ce projet, si nous apprécions en même tems les tendances de l'école d'Oxford, nous serons obligés de convenir qu'il se sait en Angleterre un travail religieux qui prépare de grands événemes. Or, tous les symptômes annoncent que ces événemens tourneront au profit et à la gloire de la vérié, de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

A l'appui de cette opinion, nous empruntons à l'ouvrage qui vient d'être publié sur le mouvement religieux en Angleteire, un extrait d'une brochure anglaise attribuée au ministre actuel du commerce, M. Gladstone qui, sous le voile de l'anonyme, se fait l'écho de l'école d'Oxford. Il y est rendu un éclatant hommage à l'Egise catholique. L'auteur anonyme (un catholique) de l'ouvrage sur le mouvement religieux, nous dut:

"En 1841, l'école anglo-catholique déclarait avoir toujours considéré comme lausses et erronées, au double point de vue de l'histoire et de la théologie, les opinions que le public anglais entretenait sur les catholiques remains. L'aut-ur du traité que nous avons cité avouait aussi que les vices dont les réformateurs du seizième siècle avaient voulu purger l'Eglise, en dépit de leurs efforts, etaient beaucoup plus profondément enracinés dans la nature humaine depuis cette époque, et que l'Eglise anglicane avait à combattre dans son propre sein des erreurs aussi grossières que celles reprochées au catholicisma romain. Il fait ensuite le tableau suivant de l'état de l'Eglise

ang'icane:

"Il est viai que les statues et les peintures ne sont pas plus longlems un objet de révérence religieuse; mais les mots, qui sont aussi des images de la pensée et la représentation sensible des idées, sont chez nous de véritables idoles. La lettre morte de l'Ecriture reçoit les hommages aveugles qui étaient payés au bois et à la pierre. On murmure des prières sans que le sentiment intérieur y corresponde, tout juste comme si l'on portait le scapulaire on le crucifix. La majorité des fidèles prête l'oreille à la liturgie sans en pénétrer l'intelligence et en apprécier les diverses parties; ils n'en comprennent pas plus le fond et la portée que les catholiques assistant à la messe en latin. L'influence sace dotale n'intervient plus avec autorité dans les relations de la vie privée, et le ministre se montre insouciant des fonctions de sa charge....

"S'il est une vérité évidente et palpable pour tous, c'est qu'un sentiment catholique s'est généralement répandu en Angleterre, surtout parmi les jeunes gens ; et cela peut-être parce qu'ils ont eu l'occasion d'être témoins, sur le continent, du mouvement catholique qui s'opère dans les arts, la littérature, les institutions publiques; ou encore, ce sentiment a pu naître de l'action intérieure de l'espiti du tems. Peu importe sa cause; le fait est là se manifestant à nous sous mille formes diverses; nous l'apercevons dans le goût qu'inspire la littérature du moyen âge, le mérite des anciens peintres et des anciens compositeurs ; dans l'esprit que l'on prend à l'architecture religieuse ; dans l'auxiété qu'éveillent les questions du gouvernement et de la discipline de l'Eglise, et, par-dessus tout, dans cette inquiétude qui fait nonpirer après quelque chose qui ne soit ni l'ouvrage des mains de l'homme, ni le produit de son imagination; quelque chose qui comprenne le souvenir de passé, la réalité du présent, les espérances de l'avenir, quelque chose qui lie les intelligences :—une religion et non une philosophie ;—quelque choss qui ouvre à l'esprit cette arène de liberté qui ne saurait existerjavec les resrictions de doute et de dangers continuels ; qui puisse présenter enfin une barrière solide sur laquelle il soit possible de s'appuyer et de se reposer, quand on est satigué et malade. Ce sentiment général porte naturellement à jeter ses regards sur l'Eglise catholique. On verra chez elle avec un profond intérêt ce miracle de permanence et de puissance, se soutenant 'à travers les orages du tems, au milieu de royaumes, d'empires et même de nations en ruines. On y trouvera le principe de succession, sinon complétement, en prenant le mot à la lettre, au moins d'une manière beaucoup plus parfaite que l'histoire ne saurait nous le mon'res partout ailleurs, et présentant toutes les conditions de légitimité, de droit et de propriété qui offrest dans le présent un point de confluent entre le passé et le futur.

"Ce sentiment d'admiration pour l'Eglise catholique, apostolique et remaine, continue l'auteur de l'ouvrage français, cet hommage éclatant rendraux caractères qui doivent distinguer la véritable Eglise de Jésus-Christ au milieu des communions hérétiques, ne sont pas restés chez les pusérstes à l'état de pure spéculation. Ils ont voulu étudier ce le admirable institution qui échappe si merveilleusement à la destinée de toutes les œuvres humaines. Se plongeant dans l'étude des saints Pères, de l'histoire ecclésiastique, des antiques liturgies, ils sont amenés peu à peu à reconnaître, comme nous avons eu occasion de le constater, la vérité des doctrines de l'Egliss catholique, et ils avouent que les pratiques qu'elle prescri sont légitimes et saintes.

"Déjà ils admettent la tradition, la visibilité et l'union de l'Eglise, le succession apastolique, l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat, ils enseignent la doctrine catholique de la justification; ils reconnaissent que les sacremens sont des canaux de la grâce surnaturelle; ils comméneent à pra-

Biquer la consession, les jeunes, les retraites spirituelles ; ils prosessent la soi en la présence réelle et au scrifice quotidien comme moyen d'appliquer à l'ame les mérites de Jesus-Christ; ils prient pour les morts, ils célèbrent les setes des saints; ils enseignent la communion des saints, désirant surtout, disent-ils, avoir part aux prières que ces bienheureux esprits offrent jour et nuit devant le trone du Tres-Haut; ils ont reprit l'usage du signe de la croix; ils mettent sur l'autel des crucifix, des chandeliers, des fleurs ; ils prêchent en surplis et non en simple soutane; ils impriment des Bréviaires et! Ordo ricitandi, ils voudraient imprimer encore des Missels; ils ont déjà établi une espèce de convent ecclésiastique; ils haïssent et détestent le pro-testantisme, les réformateurs et la réforme. Bien plus, ils désirent le réta-· blissement des corps monastiques, et font des tentatives dans ce but.

Nous avons fait connaître, il y a quelques mois, l'important discours du docteur Pusey en désense de la présence réelle dans l'Eucharistie, nous nous - occuperons prochainement des opinions des théologiens d'Oxford sur le sacrement de pénitence et de la confession. Mais il nous a paru important de reproduire les sentimens d'un membre de l'Université d'Oxford qui occupe une place si éminence dans le gouvernement de l'Angleterre. Que les destinées de la Grande Bretagne soient confides à quelques hommes partageant les convictions de M. Gladstone, et certaines difficultés, qui paraissent insurmontables aujourd'hui, se trouveront assez facilement aplanies.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA. Association de la Délivrance.-M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance, accuse la réception des sommes suivantes: Paroisse de St. Eustache, par J. A. Berthelot, écr. à compte, Messire Malo, curé des Trois-Pistoles, . 1 0 0 MM. Félix et Nazaire Têtu, de la même paroisse, 2 0 0

Ces deux dernières sommes transmises par Vital Têtu, écr.

Proclamation :- La dernière Gazette Officielle, contient une proclamation de Son Excellence, convoquant la législature à lundi, le 24 :41 in.en la cité de Montréal, sans les mots sacramentels pour " la depê. a ... affaires." Auro

Tentative de meurtre.-Jeudi soir, sur le Canal de Lachine, v res, un M. Secar, Foreman de Messieurs Hayes et Millar, controcteurs des travaux du Canal, passait au bas du côté sud du Canal, après la conclusion des travaux de la journée ; il fut frappé par une balle, qui fut tirée d'une grange du côté opposé; la balle lui entra dans le bras gauche au dessus du coude, et lui brisa l'os en pièces. Il sut instantanément baigné dans son Une fille appartenant à la ferme, étant à traire ses vaches, entendit la détonation du susil, courut à la porte, au moment où l'assassinat sus .commis ; elle vit l'assassin se sauver à travers les champs, emportant avec lui son fusil. Il paraît que l'asssassin s'était placé près de la grange pour attendre M. Secar, afin de consommer son crime, comme il était du s l'habitude de passer là tous les jours à peu près à cette heure. Le Dr. Crawford fut de suite requis auprès de la victime, et trouva de toute nécessité de lui faire l'ampunation du bras au dessous de l'épaule.

Nous n'avons pas entendu dire que l'assassin ait encore été arrêté. On pense que l'auteur de ce crime est un des employés du Canal qui a été déchargé peu de jours auparavant, à cause qu'il s'obstinait de fumer près des mines qu'on fait sur le Canal. Plusieurs des employés du Canal se trouvaient présens, dit-on, lors de l'assassinat et pas une ame ne daigna houger pour arrêter l'assassin. On nous dit que la vie du malheureux est très en dan-

Education .- Nous apprenons que la part de l'octroi pour 1843, qui revient à chaque district municipal pour le soutien des Ecoles Elémentaires, a été remise par le Surintendant de l'éducation aux commissaires spéciaux, chargés de distribuer ces deniers aux commissaires d'école des différentes paroisses el townships. Les commissaires epéciaux sont à peu près les mêmes que Pan dernier. Pour le district municipal de Montreal, ce sont MM. George Weekes, de Montréal, Stephen Fournier, de Rigaud, et Pascal Lachapelle, fils, du Sault au Récollet. Cette distribution doit se faire, dit-on, sur le même mode que l'an dernier. Nous espérons que cette nouvelle distribution des deniers publics, en saveur de l'education, aura l'effet de saire saire de nouveaux efforts aux habitans du pays pour l'étendre de plus en plus.

Accident.-Un bien triste accident est arrivé vendredi dernier à un nommé Gamhier, scieur de long. Il se trouvait tout près d'un plançon qu'on était occupé à hisser sur les chevalets, lorsqu'une pièce de la chêvre vint à manquer, et le lourd morceau de bois qui était déjà à une certaine hauteur, entralna dans sa chute le ma heureux Gauthier, et lui tomba sur la jambe et sur le bras. La jambe surtout sut horriblement meurtrie, et les os broyés en poussière. La main et le bros, heureusement, ne surent que pressés sans fracturer les os. Mais ce qu'il y a de plus pénible c'est qu'il s'écoula plus d'une demi heure avant qu'il fut possible de rajuster la machine qui faisait mouvoir le plançon et de retirer Gauthier de l'état de roussrance où il se trouvait sous cette énorme pièce de bois.

Cetaccident a eu lieu à l'extrémité du faubourg St.-Antoine, au bas de la côte vis-à-vis la demeure de M. Donegani. Le souffrant sut transporté à l'Hôpital anglais, mais une heure au moins s'était écoulée avant qu'il y fut admis et pan-é, parce qu'il avait fallus chercher une voiture pour le transporter et attendre la permission d'un médecin pour son admission à l'hôpital.

Gauthier avait perdu connaissance; la quantité de sang qui s'était échapde de la blessure, et les douleurs qu'il avait enduré avaient épuisé ses forces-Mais il n'était pas au terme de ses souffrances, les hommes ide l'art trouvérent l'emputation nécessaire, et ils lui coupèrent la jambe au-dessus du ge-On espère le sauver-

MESSIEURS,

- LES circonstances malheureuses où je me rencoatre er, ce moment parsuite de l'accident qui vient encore d'ajouter à ma détresse par un insendic désastreux de plusieurs centaines de piastres, me contraignent de m'adresser de nouveau à l'induigence de mes compatriotes et les supplier de n'attribuer qu'à ces mêmes circonstances le retard que je potarrais apporter à l'accomplissement de la VENTE que je m'étais si joyensement proposé d'effecuer dans le cours du mois de revrier dernier. S'il fallait énumérer et détailler les causes de ce retardement, je n'en finirais plus. Qu'il suffise donc à lu libéralité de mes concitovens de leur metire sous les veux, les troubles et les peines que je me suis donnés, pour parveuir au but de leurs propres désirs et croire à la sincérité de mes sentimens d'honnêteté dans toutes mes transactions, surtout en jeunt un coup d'œit sur ma conduite passée, à l'appui do laquelle je me glorifie d'avoir les recommandations qui suivent ma présente adresse. [L'acte de vente est maintenant, déposé chez J. A. LABADIE, N. P., à Montréal.]

Qu'on s'attache principalement à savoir que ce délai en question n'excédera pas le terme de la présente année et que le résultat de tonte l'affaire me sera d'autant plus honorable que mes efforts en auront été moins couronnés de succès auxquels s'attendait. Votre, etc. J. B. CADIEUX.

NOUS Soussigné-, certifious que le nommé Jean-Baptiste Cadieux. ci-dessus, est une personne d'une haute respectabilné, reconnu pour franç et honnéte dans toutes ses transactions commerciales et autres quelci nques, en outre que tous les faits allégués eu sa présente DECLARATION sont fondés sur la vérité toute entière. Et foi de quoi, nous n'hé-irons nullement à lui donner les présentes pour lui servir à toutes fins que de droit.

POINTE AUX TREMBLES.

Ed. Labelle, Ptre., Pierre Dubreuil, J. P., Jos. Laporte, Louis Reeves, L. M. Mignault, Cyriac Beaudrault, Etienne Laramé ancien marguitlier, Louis Brouillet, Magloire Dubreuil, Marc Campbell, Pascal Beaudry, Cleophas Chagnon, Charles Bazinet, Frs. Monet ancien margoiltier, Casim. Lachapelle margr. de l'œuvre, Chs. Reeves, Ambr. Morand ancien margr., Pre. Bélaire, Joseph Etienne.

LONGUE POINTE.

Ed. Lecourt, Ptr , M. Raymond, John Clark, Louis Archambault, Jos. Vinet, J. G. Laviolette, J. P., John Dillon, Michel Archambault, J. B. Morin-MONTREAL.

J. A. Labadie, J. P., Seraphino Giraldi, A.Giard, av., François Lacoste, M. Boulet. Salomon Lippé, Amable Duprat, W. Kuczyn. J. Tiffin, L. S. Martin, Ignace Renaud, Alexis Trudeau, C. Sabourin, M. D., N. Villeneuve J. Thompson, Antoine Demers, Ed. Porteous.

Frs. Armand, J. P. St. Joseph de la Rivière des Prairies.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE PAR M. CHINIQUY, PRÈTRE. CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessue, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: trente sols; quatorze schellings la douzaine.

DEMANDES DE MAITRES D'ÉCOLES.

ON a besoin dans la paroisse du Sault au Récollet d'un MAITRE D'ÉCOLE capable d'enseigner le Français et l'Anglais, et muni de honnes recommendations. On présérerait un homme avec sa semme s'ils étaient capables d'enseigner tous deux. S'adresser aux Commissaires de la paroises, ou à M. Viner curé du lieu. Les lettres franches de port.

ON demande à St. VALENTIN un MAITRE D'ÉCOLE marié. S'il savait les langues Française et Anglaise, il serait préféré. S'adresser à JOSEPH BISSONET, écuyer, Commissaire d'École.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent endonner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et cher MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. Six lignes et au-dessous, Irc.insertion, 64. Chaque insertion subséquente, 714. id. Dix lignes et au-dessous, Ire. insertion, Chaque insertion subséquente, 104. Au-dessus de dix lignes, Ire. insertion par ligne, 44.0 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Priter:. Publié PAR J. B. DUPUY PTRE. IMPRIME PAR J. A. PLINGUET.